

9 juillet

LES 32 BIENHEUREUSES RELIGIEUSES D'ORANGE

(Bienheureuse Iphigénie de Saint-Mathieu et ses compagnes)

Martyres

Mémoire (A Orange et Bollène, Fête)

Durant les troubles de la Révolution, 29 religieuses chassées de leurs couvents avaient trouvé refuge dans une maison de Bollène. Là, depuis dix-huit mois, elles partageaient une vie de prière et de totale pauvreté. Elles furent arrêtées en avril 1794 pour avoir refusé de prêter le serment de liberté-égalité exigé par la municipalité que leur conscience réprouvait. Elles furent incarcérées le 2 mai à Orange, dans la prison de la Cure, près de la cathédrale, où étaient déjà détenues 13 religieuses. Elles s'organisèrent en communauté et passaient leur temps à prier. Elles furent condamnées à mort par la Commission populaire qui siégeait dans l'actuelle chapelle Saint-Louis, et transférées au Théâtre antique en attendant d'aller à la guillotine dressée sur le cours Saint-Martin. Trente-deux d'entre elles furent exécutées (16 ursulines, 13 sacramentines, 2 cisterciennes et 1 bénédictine) :

Le 6 juillet, Sœur Marie-Rose, bénédictine de Caderousse (Suzanne Deloye, née à Sérignan en 1741),

Le 7 juillet, Sœur Iphigénie, sacramentine de Bollène (Suzanne de Gaillard, née à Bollène en 1761),

Le 9 juillet, Sœur Sainte-Mélanie, ursuline de Bollène (Madeleine de Guilhermier, née à Bollène en 1733) et Sœur Marie-des-Anges, ursuline de Bollène (Marie-Anne de Rocher, née à Bollène en 1755),

Le 10 juillet, Sœur Sainte-Sophie, ursuline de Bollène (Gertrude d'Alauzier, née à Bollène en 1757) et Sœur Agnès, ursuline de Bollène (Sylvie de Romillon, née à Bollène en 1750),

Le 11 juillet, Sœur Sainte-Pélagie, sacramentine de Bollène (Rosalie Bès, née à Beaume-du-Transit en 1753), Sœur Saint-Théotiste, sacramentine de Bollène (Elisabeth Pélassier, née à Bollène en 1741), Sœur Saint-Martin, sacramentine de Bollène (Claire Blanc, née à Bollène en 1742), et Sœur Saint-Sophie, ursuline de Pont-Saint-Esprit (Marguerite d'Albarède, née à Saint-Laurent-de-Carnols en 1740),

Le 12 juillet, Sœur Rose, sacramentine de Bollène (Thérèse Talieu, née à Bollène en 1746), Sœur du Bon-Ange, converse sacramentine de Bollène (Marie

Cluse, née à Bouvantes en 1761), Sœur Marie de Saint-Henri, cistercienne de Sainte-Catherine d'Avignon (Marguerite de Justamond, née à Bollène en 1746), et Sœur Saint-Bernard, ursuline de Pont-Saint-Esprit (Jeanne de Romillon, née à Bollène en 1753),

Le 13 juillet, Sœur Madeleine, sacramentine de Bollène (Elisabeth Verchières, née à Bollène en 1769), Sœur Marie-de-l'Annonciation, sacramentine de Bollène (Thérèse Faurie, née à Sérignan en 1770), Sœur Saint-Alexis, sacramentine de Bollène (Andrée Minutte, née à Sérignan en 1740), Sœur Saint-François, ursuline de Bollène (Marie-Anne Lambert, née à Pierrelatte en 1742), et Sœur Sainte-Françoise, converse ursuline de Carpentras (Marie-Anne Depeyre, née à Tulette en 1756),

Le 15 juillet, Sœur Saint-Gervais, supérieure des ursulines de Bollène (Anastasia de Roquard, née à Bollène en 1749),

Le 16 juillet, Sœur Aimée, sacramentine de Bollène (Rose de Gordon, née à Mondragon en 1733), Sœur Marie-de-Jésus, sacramentine de Bollène (Thérèse Charrensol, née à Richerenches en 1758), Sœur Saint-Joachim, converse sacramentine de Bollène (Marie-Anne Béguin-Royal, née à Bouvantes en 1736), Sœur Saint-Michel, converse ursuline de Bollène (Marie-Anne Doux, née à Bollène en 1738), Sœur Saint André, converse ursuline de Bollène (Marie-Rose Laye, née à Bollène en 1728), Sœur Madeleine, ursuline de Pernes (Dorothee de Justamond, née à Bollène en 1743), et Sœur du Cœur-de-Marie, cistercienne de Sainte Catherine d'Avignon (Madeleine de Justamond, née à Bollène en 1754),

Le 20 juillet, Sœur Saint-Basile, ursuline de Pont-Saint-Esprit (Anne Cartier, née à Livron en 1733),

Le 26 juillet, Sœur Saint-Augustin, sacramentine de Bollène (Marguerite Bonnet, née à Sérignan en 1719), Sœur Catherine, ursuline de Pont Saint-Esprit (Marie-Madeleine de Justamond, née à Bollène en 1724), Sœur Claire, ursuline de Bollène (Claire Dubas, née à Laudun en 1727), et Sœur du Cœur-de-Jésus, supérieure des ursulines de Sisteron (Elisabeth de Consolin, née à Courthézon en 1736).

Elles montèrent toutes joyeusement à l'échafaud, chantant et priant pour leurs persécuteurs qui admiraient leur courage : « Ces bougresses-là meurent toutes en riant ». Les dix autres religieuses détenues furent sauvées par la chute de Robespierre, le 28 juillet, et libérées en 1795. Les corps des martyres furent jetés dans des fosses communes, dans le champ Laplane (à Gabet), situé à 4 kilomètres de la ville, au bord de l'Aygues, et une chapelle y fût bâtie en 1832. Les 32 religieuses ont été béatifiées par le pape Pie XI le 10 mai 1925.

MESSE

ANTIENNE D'OUVERTURE

Soyons dans l'action de grâce
Pour la splendeur du témoignage
Rendu par les religieuses martyres d'Orange.
Elles sont allés à la mort
Comme au banquet de leurs noces,
Les noces de l'Agneau immolé.

A Orange et Bollène, Gloria in excelsis

PRIERE

Dieu qui déploies ta puissance dans la faiblesse
Au milieu des combats de ce monde,
A la prière des bienheureuses martyres d'Orange,
Accorde-nous d'imiter leur fermeté dans la foi
Et leur constance dans la charité,
Afin de partager leur couronne dans les cieux.
Par Jésus Christ...

PRIERE SUR LES OFFRANDES

Nous proclamons tes merveilles, Seigneur,
En fêtant les bienheureuses martyres d'Orange
Et nous te présentons nos offrandes.
Puisque leur vie fut d'un grand prix à tes yeux,
Qu'il en soit de même aujourd'hui
De notre empressement à te servir à cet autel.
Par Jésus...

ANTIENNE DE COMMUNION

Quand l'Epoux arriva,
Les vierges qui étaient prêtes
Entrèrent avec lui dans la salle des noces.

PRIERE APRES LA COMMUNION

Seigneur Dieu,
Les bienheureuses martyres d'Orange,
Fortifiées par la grâce de leur baptême
Et par le sacrement du Corps du Christ,
Sont allées au supplice comme à une fête.

Conduis-nous, à leur suite,
De la table eucharistique au festin éternel dans ton Royaume.
Par Jésus...

LITURGIE DE LA PAROLE

Écoutons monter vers Dieu le cri de confiance des martyres traînées au supplice et l'appel des chrétiens persécutés. Le Seigneur ne leur a-t-il pas promis de leur donner son Esprit qui rendrait témoignage par leur bouche ?

PREMIERE LECTURE

(prière d'un fidèle devant la persécution)

ESTHER 13, 8-11.15-17 (Vulgate)

*LS, Messe pour les circonstances et intentions diverses,
n°17, pour les chrétiens persécutés.*

Mardochée pria le Seigneur
en rappelant toutes ses grandes œuvres :
« Seigneur, Seigneur, Roi, Maître de l'univers,
tout est soumis à ton pouvoir,
personne ne peut s'opposer à ta volonté
quand tu décides de sauver Israël.

C'est toi qui as fait le ciel et la terre
et toutes les merveilles qui sont sous le firmament.
Tu es le Maître de l'univers,
il n'y a personne qui puisse te résister, Seigneur.
Ne délaisse pas ce peuple : il est à toi,
puisque tu l'as racheté en le délivrant de l'Égypte.
Exauce ma prière,
sois favorable au peuple qui t'appartient ;
change notre deuil en joie
afin que nous demeurions vivants pour chanter ton nom, Seigneur.
Ne laisse pas disparaître ceux dont la bouche célèbre tes louanges. »

Parole du Seigneur

PSAUME 26 (27), 7-8, 9ABCD, 13-14

LS au 11 décembre (Saint Damase 1^{er})

**Le Seigneur est ma lumière et mon salut,
de qui aurais-je crainte ?**

Écoute, Seigneur, je t'appelle ! Pitié ! Réponds-moi !
Mon cœur m'a redit ta parole : « Cherchez ma face. »

C'est ta face, Seigneur, que je cherche :
ne me cache pas ta face.
Ne me laisse pas, ne m'abandonne pas, Dieu, mon salut !

Mais j'en suis sûr,
je verrai les bontés du Seigneur sur la terre des vivants.
« Espère le Seigneur, sois fort et prends courage ;
espère le Seigneur. »

EVANGILE

ACCLAMATION

Alléluia, Alléluia

Quiconque se déclarera pour moi
Devant les hommes,
Je me déclarerai moi aussi pour lui
Devant mon Père qui est aux cieux.

Alléluia

MATTHIEU 10, 17-22

LS au 26 décembre (Saint Etienne)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples :
Méfiez-vous des hommes :
ils vous livreront aux tribunaux
et vous flagelleront dans leurs synagogues.

Vous serez conduits devant des gouverneurs et des rois
à cause de moi :
il y aura là un témoignage pour eux et pour les païens.

Quand on vous livrera,
ne vous inquiétez pas de savoir ce que vous direz
ni comment vous le direz :

ce que vous aurez à dire
vous sera donné à cette heure-là.

Car ce n'est pas vous qui parlerez,
c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous.

Le frère livrera son frère à la mort, et le père, son enfant ; les enfants se dresseront contre leurs parents et les feront mettre à mort.

Vous serez détestés de tous à cause de mon nom ;
mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.

LITURGIE DES HEURES

Commun de plusieurs martyrs ou des vierges

OFFICE DES LECTURES

La préparation des religieuses au martyre

« s'entr'aider à la persévérance et à la fidélité »

Dès leur arrivée à la prison d'Orange, les religieuses s'organisèrent en communauté. Elles mirent en commun tout ce qu'elles possédaient, linge et assignats. Puis elles adoptèrent toutes un même règlement, puisque toutes devaient se préparer à la mort, seul moyen de sortir de cette prison. Laissons parler une des sacramentines qui échappa à la guillotine grâce à la réaction thermidorienne :

« A cinq heures du matin, elles commençaient leurs pieux exercices par une heure de méditation, puis elles récitaient l'office de la sainte Vierge et les prières de la messe. A sept heures, elles prenaient un peu de nourriture. A huit heures, elles disaient les litanies des saints, faisaient à haute voix la confession de leurs fautes et se disposaient à la réception intentionnelle du saint viatique. L'appel de celles qui devaient passer en jugement avait lieu vers neuf heures. Elles se quittaient sans regret, espérant se retrouver bientôt au ciel. Pendant l'audience, celles qui étaient restées en prison se tenaient à genoux pour obtenir les lumières du Saint-Esprit et la force à celles qui devaient répondre aux juges. Puis elles imploraient le secours de la sainte Vierge, par la récitation de mille Ave Maria. Des litanies suivaient, puis des prières sur les paroles de Jésus en croix ; enfin, il n'y avait presque point de relâche jusqu'au soir cinq heures où l'on reprenait l'office de la

sainte Vierge. A six heures du soir, le bruit du tambour et les cris de « Vive la Nation ! Vive la République ! » annonçaient le départ pour l'échafaud. Les sœurs récitaient les prières des agonisants et de la recommandation de l'âme. Elles gardaient ensuite un profond silence, restant toujours à genoux jusqu'à ce qu'elles présomassent que leurs compagnes avaient subi leur jugement. Elles se levaient alors, se félicitant réciproquement (surtout celles qui étaient de la même communauté) de ce que quelques-unes d'entre elles avaient été admises aux noces de l'Agneau sans tâche ; elles chantaient avec joie le Te Deum et le psaume Laudate Dominum omnes gentes, et elles s'exhortaient mutuellement à mourir le lendemain »

R/ Vous êtes venues vers la Cité du Dieu vivant,
Vers des milliers d'anges en fête.

V/ vous êtes venues vers Jésus,
Le Médiateur de l'Alliance nouvelle.

V/ Vous êtes venues vers Dieu
Et vers les âmes des justes arrivées à la perfection

A Orange et Bollène, Te Deum

LAUDES

Antienne du cantique évangélique

S'il faut savoir vivre pour Dieu, il faut aussi savoir mourir pour lui ; heureux les invités aux noces de l'Agneau

VEPRES

Antienne du cantique évangélique

Joyeuses et rayonnantes, les bienheureuses martyres d'Orange marchaient vers le supplice comme à une fête

PRIERE

Dieu qui déploies ta puissance dans la faiblesse
Au milieu des combats de ce monde,
A la prière des bienheureuses martyres d'Orange,
Accorde-nous d'imiter leur fermeté dans la foi

Et leur constance dans la charité,
Afin de partager leur couronne dans les cieux.
Par Jésus Christ...